

Arrêté temporaire n°2026-AT-0118
Portant réglementation du stationnement et de la circulation

TRIATHLON
06 ET 07 JUIN 2026

Le Maire de L'Épine,

VU le Code général des collectivités territoriales et notamment les articles L. 2213-1 à L. 2213-6,

VU le Code de la route et notamment les articles R. 411-8 et R. 417-10,

VU l'Instruction interministérielle sur la signalisation routière et notamment le livre 1, 4ème partie, signalisation de prescription,

VU l'arrêté du Maire de L'Épine n°2026-018 en date du 23/03/2026 donnant délégation à Mme CHAIGNEAU Marie-Ange,

VU la demande en date du 21/05/2026 émise par TRIATHLON NOIRMOUTIER demeurant Rue Pré aux Ducs 85330 NOIRMOUTIER représentée par Madame Julie SURGET pour le compte de TRIATHLON NOIRMOUTIER demeurant 52D, rue de la Mouraude 85330 NOIRMOUTIER représentée par Monsieur Alain BURGAUDAU aux fins d'obtenir un arrêté de réglementation du stationnement et de la circulation,

VU L'accord de l'Agence Routière Départementale

Délivré le : **26/05/2026**

Par arrêté numéro : **2026-T-1047**,

CONSIDÉRANT que l'organisation d'une course sportive rend nécessaire d'arrêter la réglementation appropriée du stationnement et de la circulation, afin d'assurer la sécurité des usagers, **du 06/06/2026 au 07/06/2026** ROUTE YVAN DEVINEAU (D38) ROUTE DES ANCIENS COMBATTANTES (D38) / RD38 EN DIRECTION DE LA GUERINIÈRE / ROUTE DE CHAMPOIROUX (D96) / CHEMIN DU PHARE / ROUTE DE LA CHAUSSEE / PORT DU MORIN

Déroulement de la manifestation :

- le parcours du Triathlon du samedi 06/06/26 pour natations, cycles et courses à pied, départ passera par le parking de la capitainerie, route de la chaussée, la route du Devin, rue Louis Brien et une partie des marais en partant de l'école de voile des Perles, route départementale Yvan Devineau, Anciens Combattants jusqu'au rond point DES EGLATS (demi-tour avant le rond point au niveau de la salle de sport), route Yvan Devineau, Champoiroux et demi tour au rond point à l'entrée de la commune de Noirmoutier puis retour par Champoiroux, Yvan Devineau et port de Morin. Le départ de la première course sera donné à 8h00 et fin de la manifestation vers 19h00. L'installation débutera au niveau de l'enceinte du port et chemin du Phare dès 6h00 afin de disposer le parc à vélos et le parcours.,
- le parcours du Triathlon du dimanche 07/06/26 pour natations, cycles et courses à pied, départ par la plage du Devin (derrière la Capitainerie), parking de la cale des pêcheurs, route Yvan Devineau, route des Anciens Combattants, Rd38 en direction de la Guérinière jusqu'à la rue de la Cloison (demi-tour avant le rond point de l'Europe) puis retour par la Rd38 en direction de L'Épine, route des Anciens Combattants, Champoiroux et demi tour au rond point à l'entrée de Noirmoutier puis retour par Champoiroux, Yvan Devineau, port de Morin, parking pêcheurs, route de la Chaussée, rue Louis Brien, un partie des marais à partir de l'école de voile les Perles et pour une arrivée parking de la Capitainerie. Le départ de la première course sera donné à 09h00, fin de la manifestation vers 19h00. L'installation débutera au niveau de l'enceinte du port, chemin du Phare et parking pêcheurs dès 6h00 afin de disposer le parc à vélos et le parcours.,
- le stationnement des participants se fera : parking vert rue du port, 2 parkings rue Yvan Devineau ,
- Le parking route de la Chaussée ne sera utilisé qu'en cas de nécessité et sous responsabilité des organisateurs de la courses.,
- Le parking derrière la Capitainerie du Port de Morin en haut de la plage du Devin sera réservé au déroulement de la manifestation.,

ARRÊTE

Article 1

À compter du 05/06/2026 et jusqu'au 08/06/2026, les prescriptions suivantes s'appliquent :

- ROUTE YVAN DEVINEAU (D38) / ROUTE DES ANCIENS COMBATTANTS (D38) / RD38 EN DIRECTION DE LA GUERINIERE / ROUTE DE CHAMPOIROUX (D96) / CHEMIN DU PHARE / PORT DU MORIN
- ROUTE DE LA CHAUSSEE
- CHEMIN DU PHARE
- ENCEINTE DU PORT

:

- La circulation des véhicules est interdite du samedi 06 juin au dimanche 07 juin de 6h00 à 19h00. Par dérogation, cette disposition ne s'applique pas aux véhicules de police et véhicules de secours.
- Le stationnement des véhicules est interdit du samedi 06 juin au dimanche 07 juin de 6h00 à 19h00. Par dérogation, cette disposition ne s'applique pas aux véhicules de police et véhicules de secours. Le non-respect des dispositions prévues aux alinéas précédents est considéré comme gênant au sens de l'article R. 417-10 du code de la route ;
- Le stationnement et la circulation seront réglementés et momentanément interdit pour le bon déroulement de la manifestation aux intersections : route Yvan DEVINEAU / route des Anciens Combattants / RD38 / Champoiroux et les rues suivantes le samedi 06/06 et le dimanche 07/06 de 06h00 à 19h00 :
 - Louis Brien, du Gabion, Chemin du Phare, rue Ermentaire, rue de la Cacou, rue du Pont du Marais Neuf et rond point des Anciens Combattants.
 - Saint Jean, Champoiroux, rue du Pré au Jon, rue Mon Repos, rue de l'Hôtel de Ville, route de Noirmoutier (RD95), rue de la Foliette, rue de la Croix Rouge et rue de la Bouinière.
 - Chemin des Bouches, chemin de la Fouche
- Le stationnement et la circulation seront interdits au public : parkings vert Yvan Devineau, parcelle AD428, route de la Chaussée, parking situé au nord de la Capitainerie du vendredi 5 juin 18h00 au dimanche 7 juin 19h00, réservé à l'association TRIATHLON pour l'installation, le déroulement de la manifestation et le stationnement des participants.
- le stationnement de la petite cale et du parking pêcheur seront interdits à partir du vendredi 5 juin à 8h00
- le stationnement du parking de la Capitainerie sera interdit du vendredi 5 juin 14h00 au dimanche 7 juin 19h00 sauf pour les organisateurs du Triathlon.
- Des panneaux avec indication sortie de l'île/LA GUERINIERE seront disposés au niveau de la départementale derrière SUPER U. Des indications routes barrées en arrivant vers L'EPINE et en déviant vers LA GUERINIERE et la zone artisanale/déchetterie et au niveau du garage des EGLATS.
- Des indications direction L'EPINE/PORT DE MORIN/TRIATHLON - route barrée TRIATHLON seront mises en place par les organisateurs au niveau du rond-point de l'Europe par la D95.
- Des indications route barrée TRIATHLON seront mises en place par les organisateurs au niveau de la route de Champoiroux D96.
- A chaque intersection un signaleur sera présent et des barrières "type police" seront mises en place.
- L'accès du port du Morin se fera par la sortie, **pour les usagers du port uniquement** sur présentation d'un justificatif (badge, carte...) cela sous contrôle des bénévoles de l'association "île de Noirmoutier TRIATHLON" de 6h00 à 19h00 le samedi 06 juin et dimanche 07 juin 2026.
- Le stationnement des participants sera possible sur les parcelles suivantes et sera indiqué par les organisateurs :
 - parking vert route Yvan Devineau, parcelle AD368 - PARKING
 - parking vert route Yvan Devineau, parcelle AD428 - PARKING ORGANISATION
 - parking vert rue de Gabion, parcelle AD752 ET 753 - PARKING
 - parking vert rue du Port, parcelle AD214 - PARKING
 - parking "Route de la Chaussée" ne sera utilisé qu'en cas de nécessité et sous responsabilité des organisateurs de la course.
- Les bénévoles sont autorisés pendant la durée de la manifestation et si besoin de disposer leurs véhicules afin de fermer routes, parcours et parkings
- Les organisateurs devront prévoir les mesures de sécurité nécessaires, en particulier l'accès des véhicules de secours aux personnes et aux biens. L'ASVP sera présent, dans la mesure du possible sur le site.

Article 2

La signalisation réglementaire conforme aux dispositions de l'Instruction Interministérielle sur la signalisation routière sera mise en place par le demandeur, TRIATHLON NOIRMOUTIER .

Article 3

Accueil et Le Maire de L'Epine sont chargés de l'exécution du présent arrêté qui sera publié et affiché conformément à la réglementation en vigueur.

Fait à L'Épine, le 30 mai 2026
Pour le Maire,
1ère Adjointe



Marie-Ange CHAIGNEAU

DIFFUSION:

- TRIATHLON NOIRMOUTIER
- Accueil
- Le Maire de L'Épine
- Gendarmerie
- ASVP
- La Poste
- CDC
- SARL TRAINDIL
- SDIS
- CAPITAINEURIE DU PORT DE MORIN
- Département
- MAIRIE DE L'ÉPINE

ANNEXES:

PLAN

Conformément aux dispositions du Code de justice administrative, le présent arrêté pourra faire l'objet d'un recours contentieux devant le tribunal administratif compétent ou sur internet, à l'adresse www.telerecours.fr, dans un délai de deux mois à compter de sa date de notification ou de publication.

Conformément aux dispositions de la loi n°2018-493 du 20 juin 2018 relative à la protection des données personnelles, le bénéficiaire est informé qu'il dispose d'un droit d'accès, de rectification, d'effacement ou de demande de limitation de traitement des données qu'il peut exercer, pour les informations le concernant, auprès de la collectivité signataire du présent document.

TRIATHLON NOIRMOUTIER 2026

Chronologie

Remise des Dossards salle de la capitainerie port de Morin



stationnement



**REMISE DES DOSSARDS
VENDREDI 5 JUIN**

pour XS / S / DUATHLON

de 18h30 à 20h

JOURNEE DU SAMEDI 6 JUIN 2026

COURSE	DOSSARD	PARC VELOS	BRIEFING	DEPART
XS	6h30-7h15	6h45-7h30	7h45	8h Benj/minimes 8h05 Open
S	7h30-9h15	8h45-9h30	9h45	10h
Duathlon 6/9	7h30-9h15 12h-13h30	12h45-13h30	13h45	14h
Duathlon 10/13	7h30-9h15 12h-13h30	12h45-13h30	13h45	14h15

Marée coëf 54

Pleine Mer 8h40

REMISE DES DOSSARDS DE LA COURSE M 15h30-17h

JOURNEE DU DIMANCHE 7 JUIN 2026

COURSE	DOSSARDS	PARC VELOS	BRIEFING	DEPART
M	7h-8h15	7h45-8h30	8h45	9h
M Relais	7h-8h15	7h45-8h30	8h45	9h02

Marée coëf 50

Pleine mer 9h38

Distances des différentes épreuves

COURSE TRIATHLON	NATATION	VELO	CAP
M / M Relais	1500 mètres 2 boucles a l' australienne	40 km 3 boucles	10 km 2 boucles
S	750 mètres 1 boucle	20 km 2 boucles	5 km 1 boucle
XS	400 mètres	10 km 1 boucle	2,5 km
COURSE DUATHLON	CAP	VELO	CAP
Duathlon 6/9	500 mètres	1,5 km	250 mètres
Duathlon 10/13	1000 mètres	3,5 km 2 boucles	500 mètres

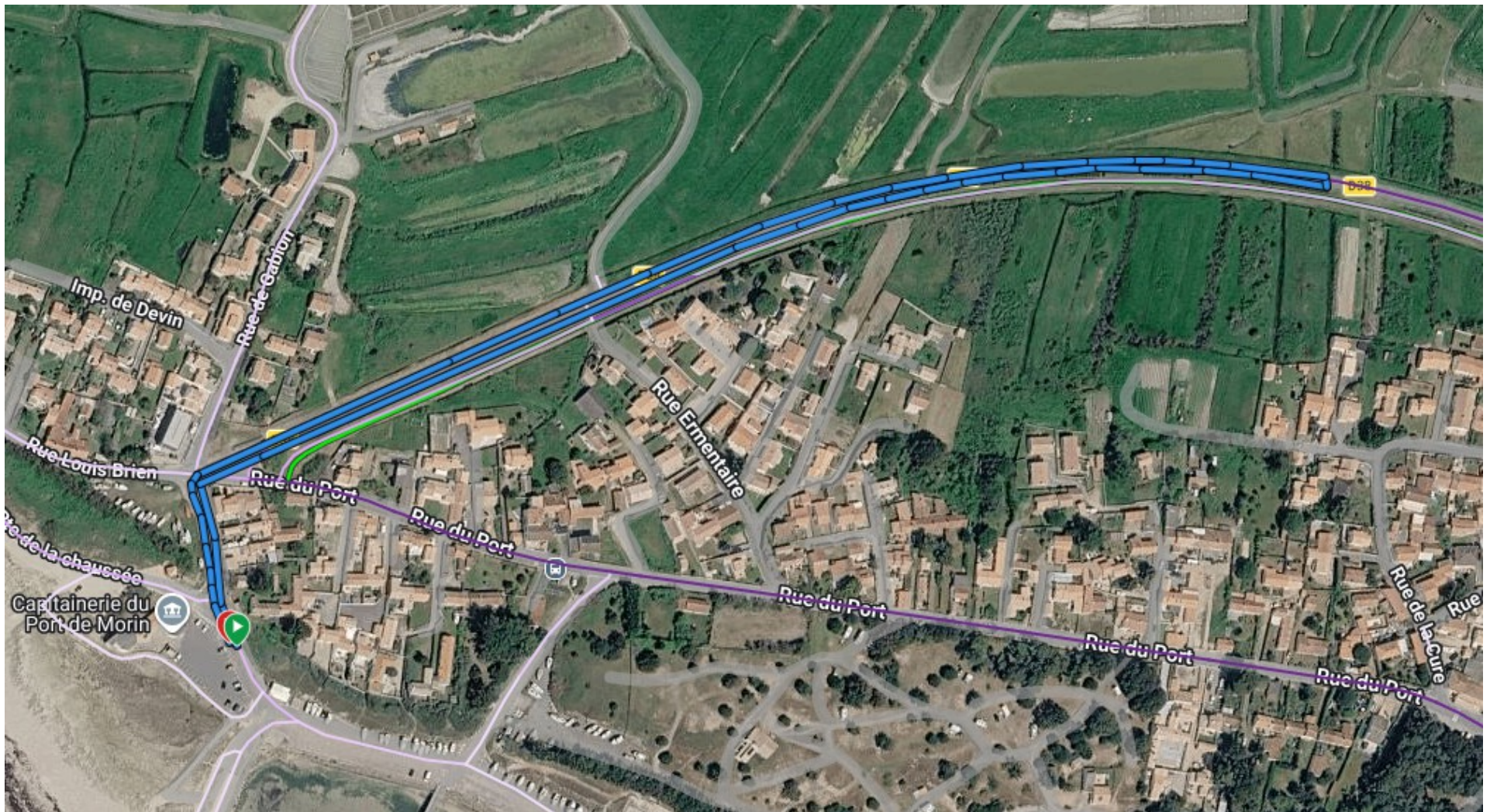
PARCOURS JEUNES 6/9

CAP 1



PARCOURS JEUNES 6/9

Vélo



PARCOURS JEUNES 6/9

CAP 2



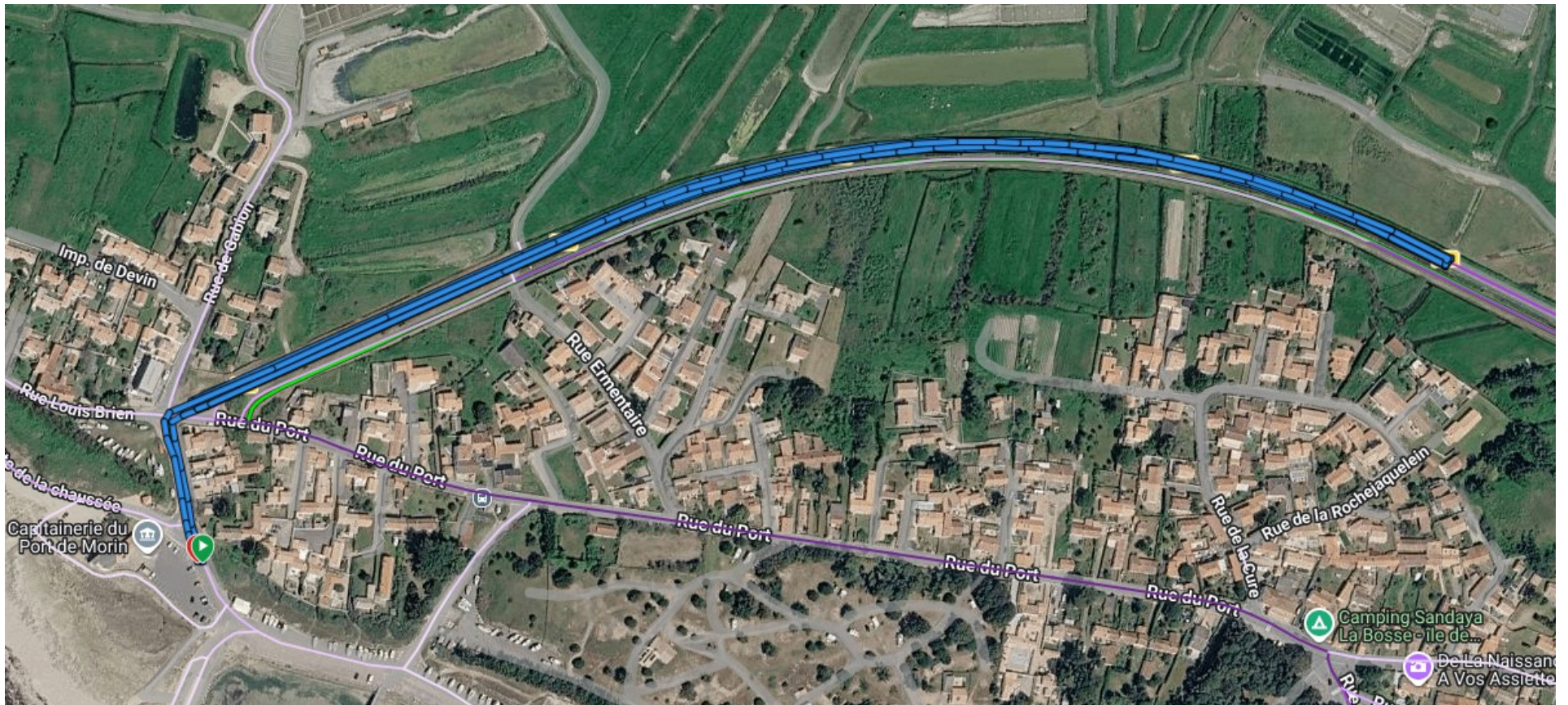
PARCOURS JEUNES 10/13

CAP1



PARCOURS JEUNES 10/13

Vélo (2 boucles)



PARCOURS JEUNES 10/13

CAP 2



PARCOURS XS Vélo



PARCOURS XS CAP



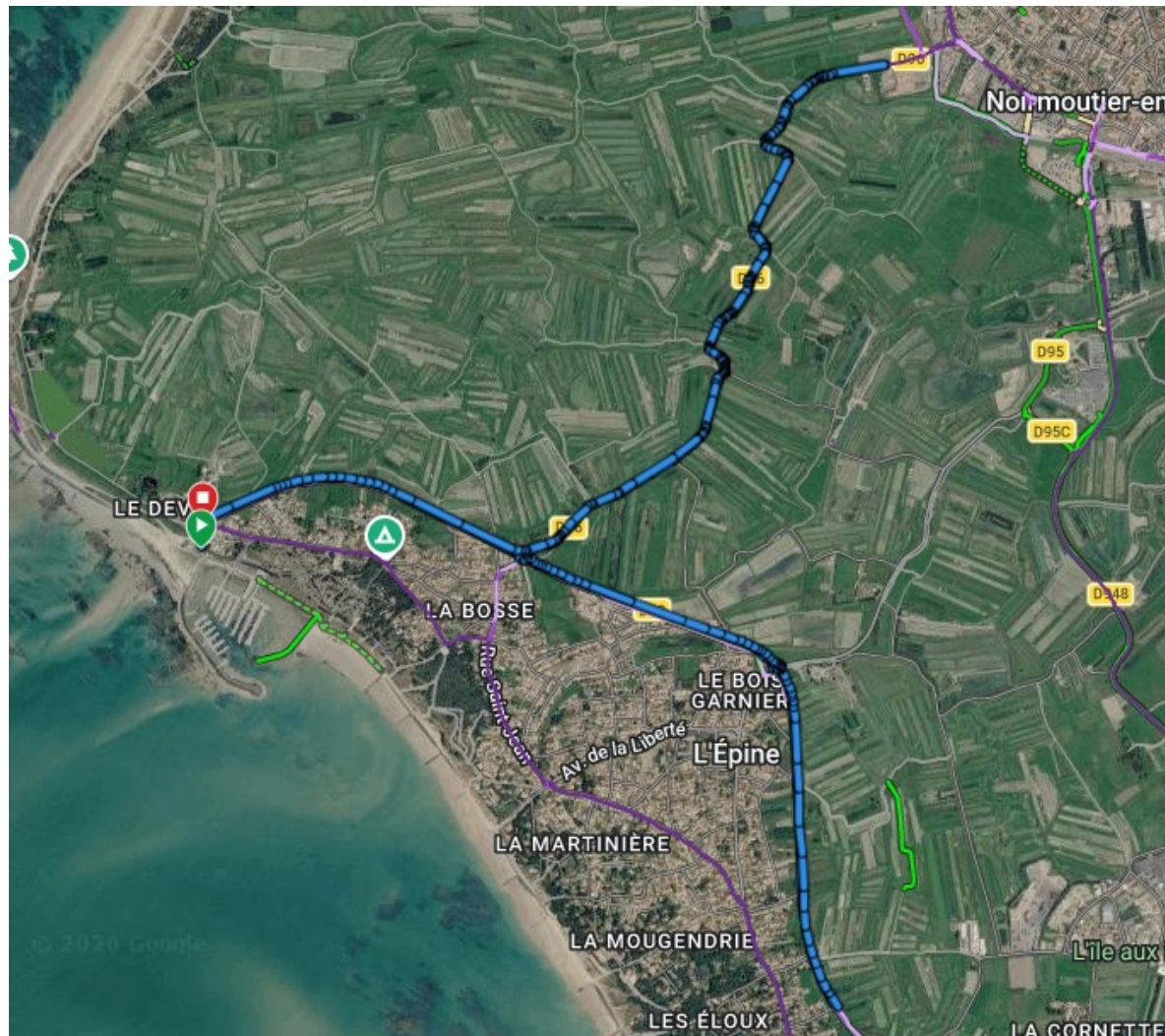
PARCOURS S Vélo (2 boucles)



PARCOURS S CAP



PARCOURS M Vélo



PARCOURS M CAP (2 boucles)



TRIATHLON NOIRMOUTIER 2026

Chronologie

Remise des Dossards salle de la capitainerie port de Morin



stationnement



**REMISE DES DOSSARDS
VENDREDI 5 JUIN**

pour XS / S / DUATHLON

de 18h30 à 20h

JOURNEE DU SAMEDI 6 JUIN 2026

COURSE	DOSSARD	PARC VELOS	BRIEFING	DEPART
XS	6h30-7h15	6h45-7h30	7h45	8h Benj/minimes 8h05 Open
S	7h30-9h15	8h45-9h30	9h45	10h
Duathlon 6/9	7h30-9h15 12h-13h30	12h45-13h30	13h45	14h
Duathlon 10/13	7h30-9h15 12h-13h30	12h45-13h30	13h45	14h15

Marée coëf 54

Pleine Mer 8h40

REMISE DES DOSSARDS DE LA COURSE M 15h30-17h

JOURNEE DU DIMANCHE 7 JUIN 2026

COURSE	DOSSARDS	PARC VELOS	BRIEFING	DEPART
M	7h-8h15	7h45-8h30	8h45	9h
M Relais	7h-8h15	7h45-8h30	8h45	9h02

Marée coëf 50

Pleine mer 9h38

Distances des différentes épreuves

COURSE TRIATHLON	NATATION	VELO	CAP
M / M Relais	1500 mètres 2 boucles a l' australienne	40 km 3 boucles	10 km 2 boucles
S	750 mètres 1 boucle	20 km 2 boucles	5 km 1 boucle
XS	400 mètres	10 km 1 boucle	2,5 km
COURSE DUATHLON	CAP	VELO	CAP
Duathlon 6/9	500 mètres	1,5 km	250 mètres
Duathlon 10/13	1000 mètres	3,5 km 2 boucles	500 mètres

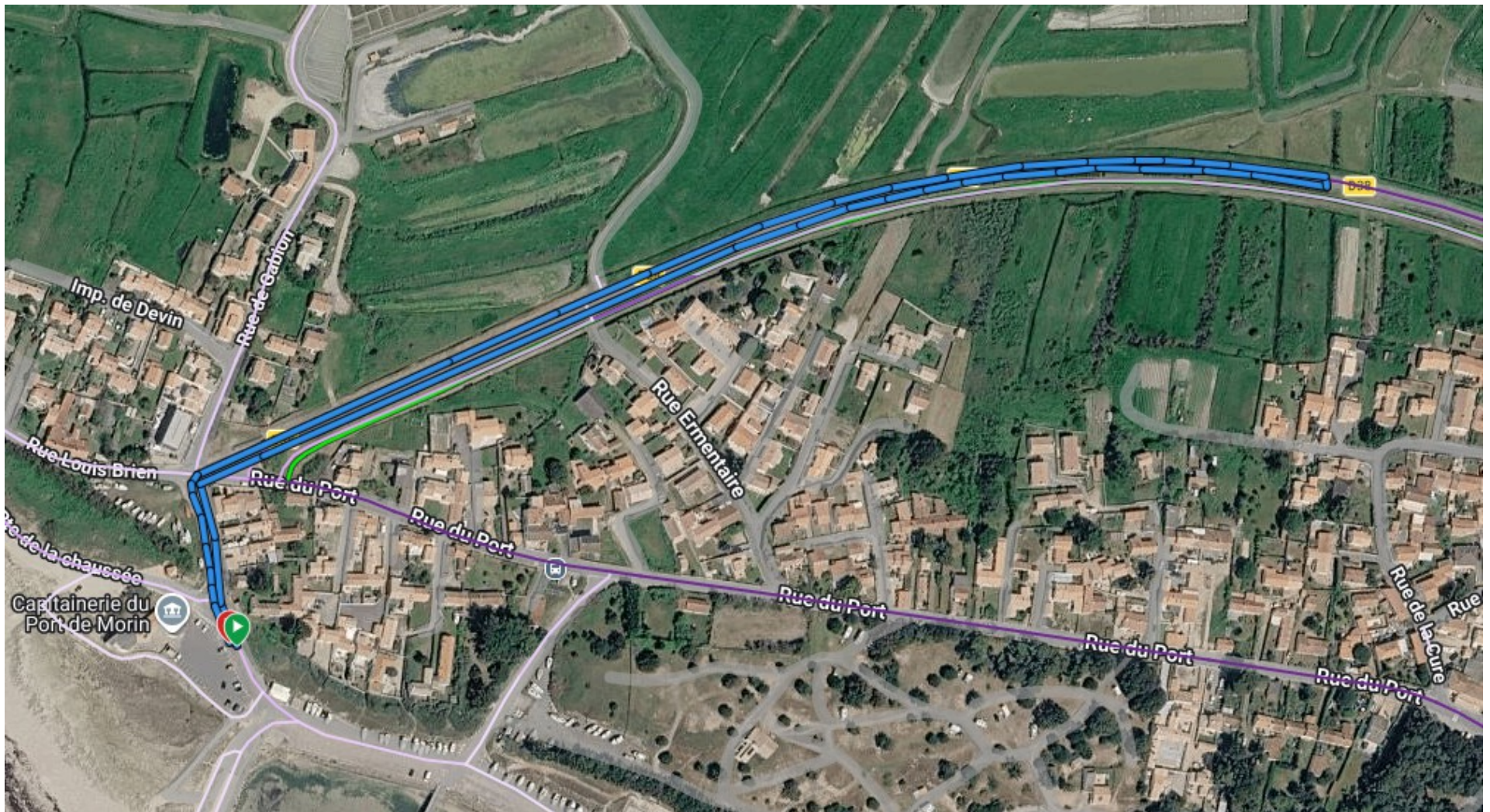
PARCOURS JEUNES 6/9

CAP 1



PARCOURS JEUNES 6/9

Vélo



PARCOURS JEUNES 6/9

CAP 2



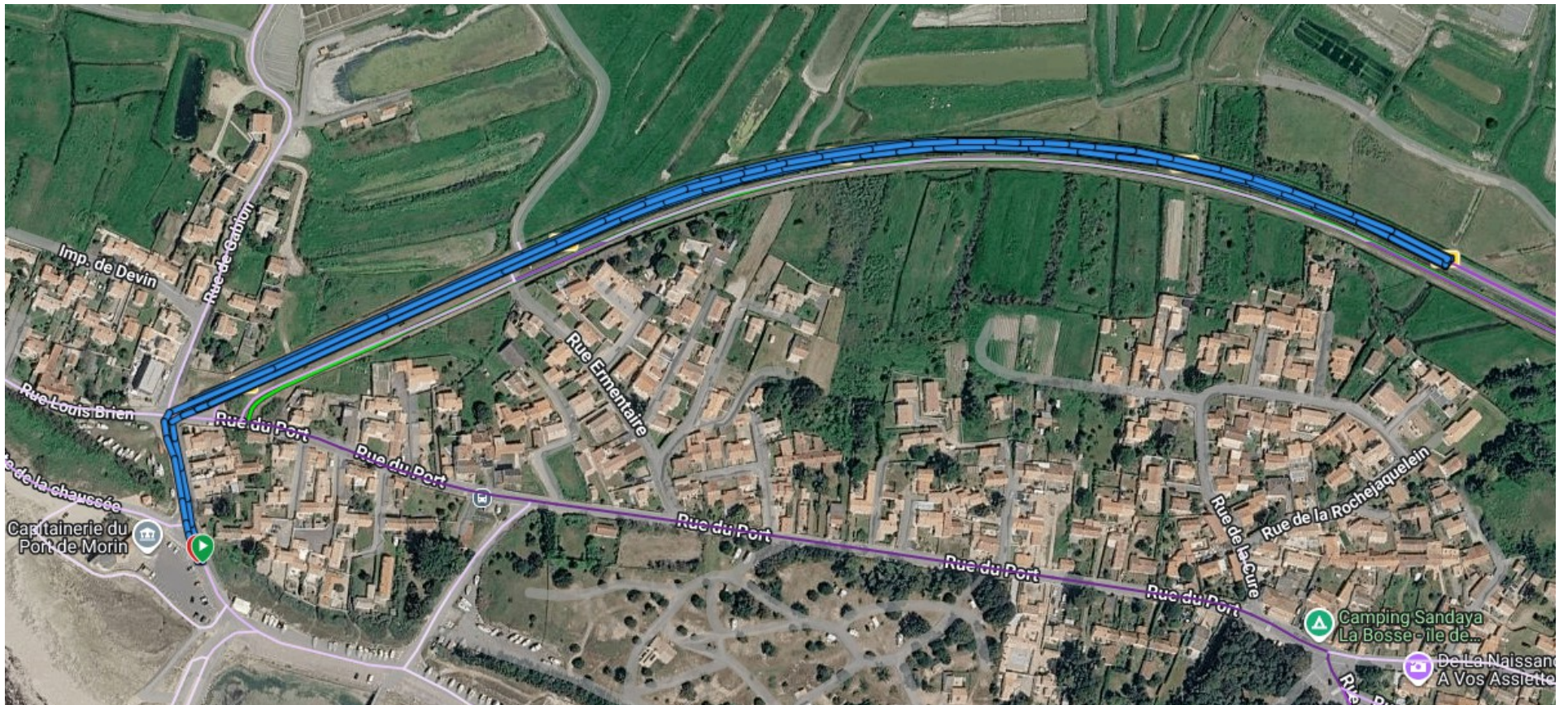
PARCOURS JEUNES 10/13

CAP1



PARCOURS JEUNES 10/13

Vélo (2 boucles)



PARCOURS JEUNES 10/13

CAP 2



PARCOURS XS Vélo



PARCOURS XS CAP



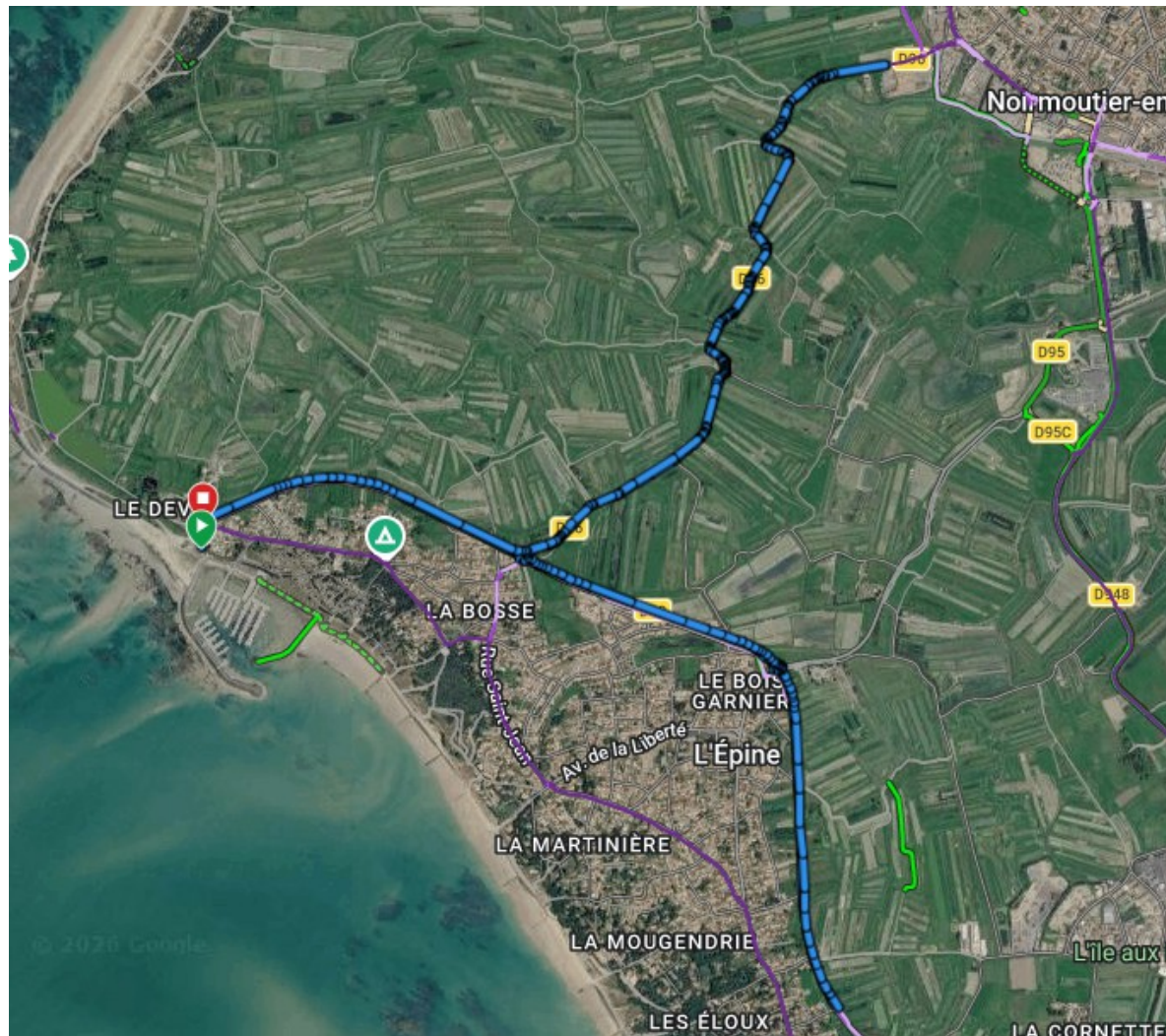
PARCOURS S Vélo (2 boucles)



PARCOURS S CAP



PARCOURS M Vélo



PARCOURS M CAP (2 boucles)

